



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE MARADI
DEPARTEMENT DE DAKORO
COMMUNE RURALE DE KORAHANE

Procès-Verbal de la 1ere session Ordinaire au titre de l'année 2023

L'an deux mille vingt-trois et le lundi 13 Mars , s'est débutée dans la salle de réunion de la Mairie de Korahane, la 1^{ère} session ordinaire au titre de l'année 2023 pour une durée de quatre jours.

Etaients présents :

Les conseillers élus :

1. Abdou Salifou
2. Harouna Elh Ousmane
3. Garba Ibrahim
4. Mahamane Harouna
5. Djafarou Harouna
6. Hadiza Idi
7. Anni Hankouraou
8. Tchima Ousmane
9. Yacouba Inoussa
10. Sani Amadou

La Secrétaire Générale ;

1. Ramatou Adamou

Les membres de droit :

1. Tambari Mahé
2. Maman Salifou
3. Elh Adamou Aboubacar

Etait absent, Conseiller élu :

1. Salissou Elh Adamou

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

1. Lecture et l'adoption de la session précédente
2. Bilan des réalisations 2022
3. Communication sur le budget 2023
4. Communication sur le PIA 2023
5. Communication sur le nouveau projet COHERENCE-NIGER
6. Communication sur la nouvelle SG
7. Communication sur l'ouverture du marché à bétail
8. Communication sur le nouveau receveur
9. Communication sur la COFOCOM
10. Divers

Après une Fatiha et une brève présentation des différents participants, le président du conseil a ouvert la séance tout en adressant ses mots de bienvenu. Ensuite fut l'intervention du préfet du département de Dakoro qui a encouragé l'ensemble du conseil, il a aussi donné des sages conseils. Ensuite il a assisté au lancement de la vente a pris modéré d'engrais et enfin s'est retiré tout en souhaitant une très bonne session et bon retour à tous.

Le Quorum étant atteint, la liste de présence en annexe.

Le président du conseil a repris la parole en annonçant l'ordre du jour.

Après une longue discussion sur les points inscrits à l'ordre du jour, les conseillers l'ont adopté et ont commencé à les débattre.

S'agissant du 1^{er} point, après lecture du PV, quelques corrections ont été apportées par les conseillers, ce dernier fut adopté par la plénière.

Au point 2, le bilan de toutes les réalisations au cours de l'année 2022 était établi ; ainsi on a notifié la réhabilitation du marché à bétail,

Ensuite une communication sur le budget 2023 et le PIA 2023, dont on note : 68 990 640F pour le budget soit 55% titre 1 et 45% titre 2. Pour le PIA, un montant de 297 547 761F a été estimé.

En fin le conseil a parlé sur le nouveau projet COHERENCE-NIGER, l'ouverture du marché à bétail, la COFOCOM et aussi sur les nouveaux agents à savoir la SG et le receveur.

En divers, un débat est ouvert sur les problèmes qu'endure les COFOB et la gestion de l'eau afin d'y les remédier. Puis sur le volet éducation dont le taux de réussite ne fait que baisser.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil a levé la séance.

Fait à Korahane, le 17 Mars 2023

Secrétaire de séance :



Le président du conseil :

